



GOLD ANCHOR

LE PORT D'ARZAL

Depuis 2016, le port d'Arzal s'est engagé à suivre la charte de labellisation Gold Anchor assurant la qualité des services et des équipements mis à disposition auprès des usagers du port ainsi que le respect d'une réglementation sécuritaire et environnementale exemplaire. Délivré par The Yacht Harbour Association (fédération professionnelle britannique de ports de plaisance) ce label prévoyant cinq niveaux est adopté dans plus de 130 ports de plaisance dans 19 pays à travers le monde. Le port d'Arzal s'est vu attribuer le niveau trois Ancres d'Or auquel il avait postulé. Le label Gold Anchor est basé sur quatre grands axes :



1 - Impression générale et gestion: gestion des déchets, propreté du site, maintenance des installations, avitaillement en carburants, informations, assistance, qualité de l'accueil, règlement de police, signalétique lisible à 30 m.

2 - Réglementation et directives: lutte anti-incendie, éclairage, échelle de sécurité, formation des personnels aux pratiques des premiers secours, hygiène et sécurité, contrôle des outils

de manutention et des installations électriques.

3 - Management environnemental: lutte anti-pollution, loi sur l'eau, sensibilisation de la clientèle aux bonnes pratiques écologiques, audits environnementaux, formation du personnel, plan de secours pollution accidentelle.

4 - Equipements, postes d'amarrages et services: eau potable, électricité, chenal praticable, robustesse et maintenance des infrastructures portuaires, protection contre la houle, bouées

Nouvelles actions du Port :

- ⇒ Nettoyage des pontons avec l'eau de la Vilaine (économie d'eau potable)
- ⇒ Pompe disponible pour les plaisanciers pour rincer leur bateau avec l'eau douce de la Vilaine (économie d'eau potable)
- ⇒ Enlèvement annuel des plantes invasives (favorise la biodiversité)
- ⇒ Accueil sur l'eau pour les plaisanciers souhaitant franchir l'écluse d'Arzal
- ⇒ Mise en place d'un portail informatique « Passeport Ecluse » pour simplifier le passage de l'écluse d'Arzal-Camoël.
- ⇒ Nouvelles zones d'attente d'éclusage en amont et en aval: bouée pour amarrage en marguerite et ponton de 60m.
- ⇒ Service de remorquage des bateaux pour le passage de l'écluse.



RESERVATION EN LIGNE

AU SERVICE DES PLAISANCIERS

La Compagnie des Ports du Morbihan a développé en 2018 un nouvel outil numérique qui est une aide précieuse au passage de l'écluse pour les plaisanciers choisissant La Vilaine.

Le principe est simple: vous déclarez votre passage d'écluse d'Arzal à la date et à l'heure qui vous conviennent sur le site Passeport Ecluse. Un ponton d'attente est à



vos dispositions et un personnel du port peut vous aider à la manœuvre. Si vous ne pouvez être présent pour le passage de l'écluse, le personnel du port peut s'en charger à votre demande.

ENVIRONNEMENT

Il se trouve que la Vilaine est une précieuse réserve d'eau qu'il convient de protéger. Toutes les opérations d'éclusage doivent donc être mesurées, voici pourquoi nous vous aidons également à organiser vos entrées / sorties de Vilaine.